

◆ Touche pas à mon CE : déclaration CGT lue en séance

Nous nous inquiétons sur le devenir des activités sociales.

Au niveau de notre entreprise, rien n'est fait pour arranger la situation. Exclure plusieurs organisations syndicales dont la CGT de la commission des activités sociales et culturelles (ASC), c'est volontairement ne pas respecter la voix de près de la moitié des salariés votants. Cette marginalisation ne présage rien de bon.

A croire que tout est fait chez Capgemini pour mettre à mal la mission des élus. Un exemple typique, les élections des CHSCT du 6 octobre 2016. La direction n'a pas été à la hauteur de ses obligations. Certes les élus devaient les organiser mais la direction se devait d'y mettre à disposition les moyens nécessaires ; c'était malheureusement loin d'être le cas. **Ajoutons à cela, les périmètres démesurés des instances qui prouvent la volonté de la direction d'éloigner les élus.** Et que penser du vote permettant aux élus d'un territoire d'intervenir dans le choix des membres du CHSCT d'une autre région ?

Au niveau national, c'est d'autant plus grave que le gouvernement envisage de taxer les activités sociales. L'objectif est de récupérer 1,4 milliards d'euros sur la dotation attribuée aux salariés. **Ainsi, ils taxeraient les ayants droits qui perçoivent plus de 322 € d'attributions par an, versés par le comité d'entreprise. Cela s'appliquerait à l'ensemble des activités proposées par le CE.**

Les termes utilisés par le gouvernement « d'optimisation sociale » ou de « niche sociale », entre autres, nous apparaissent comme étant totalement inappropriés en la matière.

Les CE ont 70 ans. En 70 ans, le paysage social, le tissu économique, les pratiques culturelles, sportives et de loisir des salariés ont profondément évolué. Malgré cela, les CE furent, tout au long de ces années, les acteurs de nombreuses avancées et réalisations au service des salariés.

Si ce texte voit le jour, ce serait une véritable atteinte au fonctionnement des CE en taxant les activités qui créent et développent le lien social dans une entreprise, mais également à l'ensemble des associations sportives, culturelles ou du tourisme social...



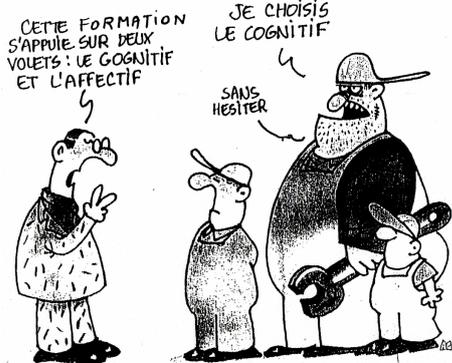
DÉFENDEZ-VOUS

◆ Formation

Premier point abordé la formation. Les axes stratégiques 2017 ainsi que les bilans

2015 pour les deux entreprises, Sogeti France et Capgemini OS, sujets importants qui concernent plus de 7 000 salariés et qui permettent de mieux appréhender la stratégie de l'entreprise. Le ton est donné « bras armé », « cartouches » et la cadence aussi, 10 minutes top chrono pour présenter les bilans de chaque entreprise. C'est une nouvelle consigne donnée par notre direction, de chronométrer le temps d'intervention. **Le bilan de formation Sogeti France qui concerne plus de 5 000 salariés présenté en 10 minutes.** Cela frise le ridicule, l'intervenante va jusqu'à faire sonner son téléphone portable et abrège pour éviter tout débordement.

Mais c'est bien vu de la part de la direction, car les élus sont tellement surpris que les questions ont eu du mal à suivre... Entre les sigles, les abréviations et les anglicismes de tous genres, l'incompréhension bat tous les records... FPC, CFP, CSP... C'est pourtant simple ! Et qu'on se rassure une formation spécifique pour les femmes va être mise en place pour « booster leurs carrières ». Heureusement, la commission formation va se réunir afin d'approfondir les analyses. Dommage qu'elle ne se soit pas réunie avant. Un avis sera remis au prochain CE ...



BREVES



AZUR : Est le nom donné au nouveau bâtiment sur AIX qui regroupera plusieurs entités du groupe. L'intervenant au téléphone présente le nouveau projet avec beaucoup d'enthousiasme. C'est parfois trop beau pour le croire... Le bâtiment se situe prêt de l'axe routier de AIX, c'est tant mieux, « on nous verra de la rocade ». Un optimisme qui résiste à toute épreuve. Pour le midi : « food trucks » avec un espace de croissance qui donne envie de brainstormer... Macro zoning... micro zoning... on zone grave à AIX avec un nouveau concept l'open space cosy : soit 2m² par salarié... Pour éviter l'entassement dans ces locaux de rêve, devinez l'idée ... Le télétravail. Restez chez vous, c'est là où vous vous sentirez le mieux ! La consultation sera pour le mois prochain, pour un déménagement dans un an.



Note de Frais : La direction présente le nouvel outil « myexpenses » qui remplacera Tewebe, sur la gestion des notes de frais, unique outil dans tout le groupe Capgemini. Cette fois la présentation se fera sans chrono ! Plus de 2 heures de présentation et de questions. Les élus finiront par demander que cet outil fasse l'objet d'une info/consult des CHSCT. C'est vrai quoi, l'accompagnement au changement doit comprendre qu'un outil informatique lié à American Express, à qui on doit envoyer nos justificatifs dans le sud de la France et transférer le tout en Pologne, devient un sujet majeur. Comment faire confiance ? Fini la liasse de tickets qu'on donne à l'assistante ...



Octobre 2016

◇ Organisation du CE : la direction mène la danse

Comme vous pouvez le constater dans les articles précédents, beaucoup de points à l'ordre du jour sont remis au mois suivant, faute d'analyse, de temps ou d'information. La direction nous donne le "rythme" et nous impose des ordres du jour qui sont tous les mois bouleversés à sa guise durant la réunion selon ses priorités, gérant ainsi le temps d'intervention des invités, sans compter les temps d'interrogation des élus. Dix minutes pour la présentation du bilan de formation de Sogeti France, sans même avoir réuni au préalable la commission. Autre exemple, l'envoi des documents la veille à 21h20, voire PENDANT la séance (et de surcroît nous convie dans des salles dans lesquelles nous ne pouvons nous connecter à notre messagerie pro...) Grande classe ! C'est sans compter sur le grand engouement du secrétaire pour s'imposer auprès de notre direction. À croire que la direction peut ainsi gérer son ordre du jour, en esquivant adroitement les points portés à sa

connaissance par les élus des différentes organisations syndicales. Ajoutons à cela, que la salle louée pour l'occasion de ce simulacre de CE n'était franchement pas à la hauteur, 30cm² par personne, moyens de communication dignes d'un autre siècle tout à fait désuets, sans compter un réseau inexistant, pour une entreprise à la « pointe de la technologie », cela jette un froid...

Pour conclure, doit-on rappeler que le comité d'entreprise est un organe collectif ? Il décide de façon collégiale. **Il est donc grand temps que les élus reprennent la main sur cette instance.**

◇ Activités Sociales et Culturelles : ASC

Toujours en panique pour les activités sociales ! Il faudra attendre la suite du CE pour aborder le point du nouveau logiciel CE. Un gros investissement qui dépasse les centaines de milliers d'euros et qui ne passera pas par la case de la commission de marchés ! Pourtant cette commission est composée de différents élus, elle permet de lancer les appels d'offres, d'être le plus réglo possible afin d'éviter toute corruption ou tentative d'arrangement et de choisir au mieux dans l'intérêt de l'ensemble des salariés. Eviter de passer par cette étape, sous prétexte d'un manque de temps, est une méthode qui nous étonne. Cela fait 4 mois que les élections ont eu lieu, pourquoi se précipiter maintenant ?

Le dernier point abordé concerne les chèques de Noël. Les élus votent pour une distribution (adultes et enfants) seulement chez Sogeti France, rien n'est voté pour Capgemini OS ... Les élus CGT ont protesté sur cette différence de traitement entre les salariés d'un même CE, seront-ils entendus ?

Prenez contact avec nous dès maintenant

Elu titulaire au CE : **Jean-Michel Doucet** – 06 37 01 69 11 – jean-michel.doucet@cgt-capgemini.fr
Elue suppléante au CE : **Laurence Mequecin** – 06 18 49 57 53 – laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr
Elu titulaire au CE : **Marc Thibout** – 06 75 03 73 56 – marc.thibout@cgt-capgemini.fr
Elue suppléante au CE : **Martine Delacroix** – 06 73 32 91 21 – martine.delacroix@cgt-capgemini.fr
Représentante Syndicale au CE : **Marie-Emmanuelle Guilbert Vasselin** - 06 99 01 64 86 – megv@cgt-capgemini.fr

BREVES



Chiffres : Les chiffres de la direction sont annoncés au pas de course, il reste peu de temps, et les questions des élus sont trop nombreuses... Toujours des difficultés côté INFRA par rapport à ATS, où les chiffres dépassent le budget. Chez Infra, suite à une baisse de la qualité de service, la direction demande plus de vigilance, les élus avancent l'argument de la conséquence d'une mauvaise politique salariale du groupe...



Effectifs : Pour les effectifs, le nombre de ruptures conventionnelles (RC) augmente. Les élus demandent des explications et souhaitent connaître la proportion de ces ruptures à l'initiative des salariés. La direction soutient qu'elle refuse beaucoup de demandes de RC, un point sera fait sur les départs et les motifs au CE prochain. La direction tente de rassurer les élus en annonçant que les salariés du compte SITA sont intégrés au programme ETAP (Evaluation Trajectoire Aspirations Professionnelles). Rappelez vous le Flash CE de juillet 2016, avec la présentation de ce programme pour aider à replacer les salariés... Les élus demandent aussi les effectifs par site, et un point sur le télétravail. Ces informations seront données le mois prochain. Il va être long le CE de novembre ! Ça promet !

